

Si l'usage principal des capitelles, résidait dans leur utilisation comme abri pour les défricheurs, leurs bêtes et leurs récoltes, elles ont pu servir, du fait de leur éloignement des villes, et, épisodiquement au cours de l'histoire, de refuges pour des minorités persécutées. En particulier dans la région nîmoise servaient-elles de points de rendez-vous pour les assemblées protestantes clandestines dites Assemblées du Désert.

Dans la nuit du **26 février 1686**, le lieutenant de compagnie Jacques Durinan avec un sergent et dix soldats, furent conduits, après deux heures de marche à travers les vignes, à proximité « d'une caverne bastie à pierre sèche, vulgairement appelée capitelle, qui est dans une vigne du costé du chemin d'Allais » d'où « ils entendirent chanter par diverses voix l'air des psaumes de ceux de la Religion Prétendue Réformée... et puis lire fort haut. » Huit protestants nîmois seront arrêtés cette nuit là.

Le **5 octobre 1727** « dans une hutte battie à pierre sèche, appelée vulgairement capitelle » une assemblée sera surprise par le Subdélégué du Languedoc à Nîmes, Novy de Caveyrac. Un mois plus tard, par jugement de Louis Basile de Bernage, Chevalier, Seigneur, plusieurs Nîmois seront condamnés aux « Galères de sa Majesté pour y servir comme Forçats ». Cette capitelle qui, « pouvant contenir entre quinze et vingt personnes, en se pressant bien ... devait être rasée et démolie jusqu'aux fondemens, sans pouvoir être rétablie », était située quartier de Valdegour, à l'extrémité de la Vigne appartenant au nommé Conord.

Ce même Novy de Caveyrac, récidivera le **13 Avril 1743**, en surprenant, suite à une dénonciation, un groupe de protestants dans une capitelle sise à la métairie du four Bourrély, chemin de l'Alouette. La trentaine de huguenots ne furent finalement pas inquiétés mais la capitelle sera démolie.

Le dimanche **17 Octobre 1745** une foule immense, réunie près de Nîmes devant une capitelle, participe à un culte. L'assemblée sera surprise, le lieu s'appellera, en souvenir, « le creux de l'Assemblée ».

A Courbessac point de traces de telles assemblées : soit il n'y a jamais eu de tels rassemblements soit les Courbessadais ne sont pas des délateurs ... !

Ces rapports de police parfois accompagnés de plans, ces jugements permettent outre, l'intérêt de connaître un aspect de la vie de nos aïeux, d'affirmer que des cabanes en pierre sèche existaient, nombreuses, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, dans la garrigue nîmoise et qu'elles y étaient appelées familièrement : « capitelles ».

Sources : Raymond Martin, Bruno Fadat : **Les capitelles des garrigues gardoises**, édition Équinoxe 1992 & Christian Lassure, Dominique Repéran : **Cabanes en pierre sèche de France**, édition Edisud 2004.

Bulletin d'information des adhérents, rédigé par l'association le M.E.N.H.I.R. de Courbessac.
Crédit photos le Menbir.

M E N H I R I N F O



Le mot du président :

2005, ça bouge sur le Mas d'Escattes. Des fouilles archéologiques préventives ont été effectuées dans les zones qui vont être loties, les résultats ne sont pas encore connus.

Les travaux d'adduction d'eau pour les lotissements ont commencé en février.

La restauration de la capitelle « Bellevue » qui domine la Combe de Font Aubarne avance lentement, mais à grands pas.

Le réseau hydraulique de la Font de l'Abbé a révélé des informations supplémentaires grâce aux *petites mains* qui sont intervenues sur le « Mazet ». Un panneau explicatif sera prochainement posé au départ du circuit « PR » tracé sur la « Montagne ».

L'association ACCION, grâce au budget alloué à la SENIM, va planter, en avril, les oliviers ambassadeurs donnés par une centaine de communes. Cette plantation se fera sur la terrasse en cours de débroussaillage.

Puis en septembre la parcelle située entre cette terrasse et la « Manuelle » sera plantée de 450 oliviers.

Tous ces travaux modifient le paysage de Cour-



bessac et nous faisons tout ce qui est possible pour que les garrigues accueillent les promeneurs de plus en plus nombreux.

Émile Fraysse.

Arrière de l'eau dans le bâtit appelé « le Mazet »

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association le M.E.N.H.I.R. de Courbessac s'est déroulée le Vendredi 28 Janvier 2005 à 18h30 à la Mairie annexe, en présence des Adhérents, des Représentants de la Ville de Nîmes et de la S.E.N.I.M.

➤ Le Secrétaire a commenté le rapport d'activité 2004.

➤ La Trésorière a présenté les comptes de l'exercice 2004.

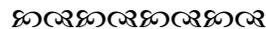
➔ Chacun de ces rapports a été voté à l'unanimité.

Une partie des Membres du Conseil d'Administration a été renouvelée.

Les Représentants des 4 Commissions ont, l'un après l'autre, exposé à leur tour, expliqué les activités réalisées.

Le Président nous a présenté les actions envisagées pour l'année 2005 telles que : la restauration de la Capitelte dite Belle Vue, le chantier Villevieille...

La séance s'est terminée à 20h15 par un traditionnel rassemblement autour d'un apéritif.



Le Conseil d'Administration réuni le Jeudi 10 Février 2005 a élu les Membres du Bureau. Le tableau ci-joint, vous permettra d'une part, d'appréhender le fonctionnement administratif de l'Association et d'autre part, de faire connaissance avec ses Membres actifs (Conseil d'Administration, Bureau, Commissions). . .

Dina F.

Éole *

Ça y est ! la décision est prise ! Les services techniques et administratifs de la ville de Nîmes en ont décidé ainsi : un rond point de 20 m de diamètre environ, 3 arbres (oliviers) avec au pied de chacun un petit mur en pierres en forme de lune (construit par l'association Le Menhir), une petite bordure végétale.

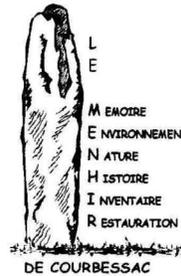
Que ceux qui espéraient voir un nouveau Menhir, une autre capitelte, une petite tour... ne soient pas déçus. Seule la présence d'ouvrages techniques souterrains ont conduit à cette simplicité. Il faut savoir que 5 voies de circulation qui débouchent sur le rond point reposent sur des réseaux divers (eau potable, aux pluviales, eaux usées, etc...) que ces réseaux nécessitent un entretien permanent (creusement de tranchées, changements de conduites...) qui toutes aussi convergent vers le centre du rond point et que par conséquent aucun ouvrage permanent ne saurait être édifié à cet endroit. Outre ces restrictions, la visibilité doit être de bonne qualité, afin d'éviter les accidents.

Devant tous ces impératifs, nous ne pouvons que nous incliner - les sécurités de tous ordres sont essentielles - et la vie vaut bien quelques sacrifices, et autant de regrets...

* Eole dieu des vents

Rond point lieu de tous les vents

J. Prades - R. Goudet



ASEMBLEE GENERALE

99 Membres

CONSEIL d'ADMINISTR.

18 Membres

Réunion : 2ème Jeudi du Mois

Emile FRAYSSE
Jean-Pierre CHARAIX
Roland BLAZY
Alain SOUTOUL
Christophe ENJOLRAS
Dina FERRETTI
Alain LOPEZ
Maurice GOUDET
Evelyne GOUDET
Jacques PRADES
Raymond GOUDET
Eveline PRADES
Laurent THOMAS
Eléonore AUSSEL
Michel ROUSSILLON
Georges CASELLA
Rose-Aimée GIANNINI
Bruno FADAT

BUREAU 8 Mbres

Réunion : 1er Jeudi du Mois

Emile FRAYSSE, *Président*
Jean-P. CHARAIX, *Vice-Prés.*
Raymond GOUDET, *Vice-Prés.*
Alain SOUTOUL, *Secrétaire*
Christophe ENJOLRAS, *Secr. Adj.*
Dina FERRETTI, *Trésorière*
Jacques PRADES, Bruno FADAT
: *Chargés de Mission*

Publica. - Communication

Jean-Pierre CHARAIX, *Res.*
Bruno FADAT
Dina FERRETTI
Evelyne GOUDET
Jacques PRADES
Raymond GOUDET
Alain LOPEZ

Rech. & Mise en Œuvre d'Actions d'Animation

Bruno FADAT, *Res.*
Maurice GOUDET
Rose-Aimée GIANNINI
Christophe ENJOLRAS
Eveline PRADES
Jacques PRADES

Etu. Pro. Mas Escomber

Christophe ENJOLRAS, *Res.*
Emile FRAYSSE
Jean-Pierre CHARAIX

Courbessac le 7 Mars 2005

3 Membres d'honneur :
Georges Casella, Roland Blazy,
Pierre Ferretti

Mise en Œuvre & Suivi des Projets

* Source de Villevieille
* Moulin à Vent
* Menhir
* etc

Raymond GOUDET, *Res.*
Emile FRAYSSE
Jacques PRADES

Domaine d'Escattes

* Réflexion, Recherche, Anima.,
Comité de Pilotage
* Relations SENIM, Ville,
la Commu.d' Agglo., les
autres Partenaires

* Mise en Œuvre Suivi Chantiers
Emile FRAYSSE, *Res.*
Alain SOUTOUL
Raymond GOUDET
Eveline PRADES

Murielle CHAMPION, SENIM

Infos Menhir...

Le nettoyage de printemps, initié par les services de la ville aura lieu les 9 et 10 avril.

Comme chaque année, notre association participera à ces journées le samedi 9 matin, avril de 8 h.30 à 12 h.

Rendez-vous sur le parking, derrière l'école publique, ou les équipes seront constituées.